

# La charte de la Fête Mondiale du Jeu

L'objectif de cette journée mondiale est de faire reconnaître le jeu comme :

- activité essentielle pour le développement de l'enfant,
- outil d'apprentissage, de transmission de savoirs et d'éducation pour tous,
- expression culturelle favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles,
- créateur de lien social et de communication,
- occupation de loisir et source de plaisir.

L'esprit de cette journée prend appui sur les principes suivants :

- la gratuité: la participation à la Fête Mondiale du Jeu est gratuite pour tous ;
- le jeu pour tous: cette journée permet de rassembler et de faire se rencontrer des personnes d'âges et de cultures différents ;
- le jeu sous toutes ses formes: la journée fait la promotion du jeu sous toutes ses formes : jouets, jeux de société, de plein air, traditionnels, jeux vidéo... et encourage toute autre initiative en rapport avec le jeu (exposition, conférence, débat...);
- jouer partout: lors de cette journée, il s'agit de favoriser la pratique du jeu dans les lieux publics et privés, les institutions, la rue ou l'espace familial.

Partenaires institutionnels :

- Le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative.
- Le Ministère de la Culture et de la Communication.
- L'association des maires de France (AMF).
- L'UNICEF France.